



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 octobre 2020

Délibération n°59-2020 : Ouverture du diplôme universitaire « Cyberdéfense des TPE/PME, organismes publics & privés » pour 2020-2021.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu l'article L 613.2 du code de l'éducation,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité l'ouverture du diplôme universitaire « Cyberdéfense des TPE/PME, organismes publics & privés » pour l'année universitaire 2020-2021.

Membres en exercice : 30

Membres présents : 21

Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 28

- Pour : 28

- Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe : Convention de partenariat DU cyberdéfense des TPE/PME ; dossier de création du DU, annexe budgétaire.